

Image not found or type unknown



Turbo HS apres achat

Par **Lubin233**, le **20/12/2023** à **09:04**

Bonjour,

j'ai acheter une voiture il y a un mois. Aujourd'hui mon garagiste m'annonce que mon turbo est HS et peut casser à tout moment, entraînant potentiellement une casse moteur.

Hors avant l'achat, j'avais remarquer une tache d'huile au niveau du turbo. Le vendeur l'a soit disant montré à son garagiste qui aurais dit que c'était juste une durite desserrer et que le turbo était bon.

la question est donc est ce que pour cette raison je peux l'attaquer pour vice caché ?

Merci.

Par **janus2fr**, le **20/12/2023** à **09:15**

Bonjour,

Pas sur que ce soit considéré comme un vice caché puisque vous aviez vu la tâche d'huile. En revanche, si vous pouvez prouver que le vendeur vous a dit que c'était juste une durite desserrée, il y a dol.

Par **Louxor_91**, le **20/12/2023** à **12:08**

Bonjour, le soucis est que ça va être parole contre parole !? La voiture a été achetée au garage je présume ? De quand date t'elle ? son kilométrage ? La fuite d'huile n'a peut être rien à voir avec l'état du turbo ? Venant d'un pro il devrait y avoir une garantie ? Au moins sur le moteur ?

Par **Lubin233**, le **20/12/2023** à **13:29**

Non acheter à un particulier.

Voiture de 2009 à 250000km.

Et comme je le disait, lui m'a assuré que le turbo était niquel. Alors que la tache viens de bien de lui d'après mon mécano.

Par **beatles**, le **20/12/2023** à **13:51**

Bonjour,

Votre mécano a du vous dire que la durée de vie d'un turbo bien entretenu est de 200000 à 250000 Km.

Cdt.

Par **Louxor_91**, le **20/12/2023** à **19:06**

Un turbo qui lache à 250.000 Kms, cela n'a rien d'exceptionnel effectivement ! a mon sens c'est pour votre poche ! Je ne vois pas bien ce que vous pourriez espérer auprès de qui que ce soit ?

Par **janus2fr**, le **20/12/2023** à **19:17**

Peu importe le kilométrage, il y a bien dol. Le vendeur a volontairement trompé l'acheteur en parlant de simple durite à changer.